



# PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 08/07/22

### **Lancement d'une enquête statistique sur les terres labourables**

Par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en région Centre-Val de Loire

**La moitié du territoire régional est occupé par des terres labourables. Comme chaque année, celles-ci vont faire l'objet d'une enquête lancée par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) du Centre-Val de Loire. Mise en place pour estimer, sur l'ensemble du territoire national, les rendements en grandes cultures et les prévisions de semis pour l'année suivante, une première vague de collecte des informations débutera le 1<sup>er</sup> août, pour s'achever fin août 2022.**

Une enquête sur les terres labourables est réalisée chaque année par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, auprès d'un échantillon de 16833 exploitations agricoles réparties dans 73 départements. Ces exploitations couvrent l'essentiel de la production nationale, conformément aux obligations de la réglementation européenne.

L'enquête a pour objectif d'estimer les rendements des principales cultures en terres labourables aux niveaux départemental, régional et national. Elle est également utilisée pour l'estimation précoce de l'évolution des surfaces cultivées.

Elle est réalisée par sondage auprès d'exploitants agricoles. En région Centre-Val de Loire, 1610 exploitations sont concernées. Pour mener à bien cette enquête, la DRAAF Centre-Val de Loire a recruté 25 agents qui joindront par téléphone, du 1<sup>er</sup> août au 31 août, les exploitants afin de collecter des informations dans le cadre d'une première vague d'enquête. Celle-ci portera sur les surfaces et rendements des céréales à paille ; ainsi que le colza, le pois, les fèves et féveroles.

Une seconde vague d'enquête se déroulera entre novembre et décembre. Elle permettra de collecter les surfaces et rendements des autres cultures, ainsi que les prévisions de surfaces pour la campagne 2022.

Comme pour toute enquête statistique publique obligatoire, les données individuelles recueillies resteront strictement confidentielles et couvertes par le secret statistique. Elles seront destinées uniquement au service statistique du ministère chargé de l'agriculture et ne pourront en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle.

Les résultats de cette enquête seront publiés fin 2022. Ils seront également transmis directement aux personnes enquêtées.

#### **Cabinet de la préfète**

Service régional de la communication  
interministérielle

Tél. : 02 38 81 40 35

Mél. : [pref-communication@loiret.gouv.fr](mailto:pref-communication@loiret.gouv.fr)